

## LAINES.

## RAPPORT DE M. DAUPHINOT,

MEMBRE DU JURY INTERNATIONAL.

Parmi les industries qui ont consacré à Vienne le renom et la supériorité de nos produits, il faut placer en première ligne l'industrie des tissus de laine.

L'industrie lainière s'adresse à tous les consommateurs; ses produits sont nombreux, variés; ils répondent, par l'usage auquel on les destine, leurs prix, leurs qualités si diverses, aux besoins du pauvre comme du riche; ils se répandent à l'intérieur dans toutes les classes et trouvent leur emploi dans le monde entier. Aussi, sous une apparence modeste, le travail, la transformation de la laine en tissus de toute espèce, constituent-ils, en France, une des sources les plus abondantes, les plus précieuses de la richesse nationale.

Il y a longtemps que, pénétrés des avantages attachés aux développements d'une production qui procure à nos ouvriers des salaires exceptionnellement rémunérateurs et réguliers, nous faisons tous nos efforts pour nous maintenir au rang que nous envient nos rivaux. Mais c'est surtout depuis que les traités de 1860 ont inauguré une ère commerciale nouvelle, en brisant, au profit de la liberté, les entraves de la prohibition et de la protection exagérée, que, sous l'aiguillon de la concurrence, l'industrie de la laine a pris un accroissement inouï.

Les rapports de nos collègues de 1867 ont raconté, dans ses moindres détails, l'histoire de ces constructions rapides et successives qui ont doublé, en quelques années, le nombre de nos usines; ils ont dit les améliorations introduites dans notre outillage, les progrès accomplis, qu'il s'agit de peignage, de filature ou de tissage. Nous croyons donc inutile de revenir à cette statistique, si intéressante, si honorable pour nous qu'elle puisse être. Nous nous bornerons, plus loin, à indiquer, par quelques